

38.2 p.c. Si on admet que le chômage est plus intense dans les petites entreprises et si on évalue le nombre des travailleurs de l'industrie à environ 7,500,000, on peut affirmer qu'en 1933, le nombre des chômeurs complets a augmenté de 180 p.c. sur 1931 et se chiffre à peu près à un million et demi; que les chômeurs partiels sont environ 3 millions et que, par conséquent, les chiffres du Fonds de Chômage émanent d'humoristes: 284,349 chômeurs inscrits à fin 1933. Ces mêmes statistiques avouent cependant une aggravation du chômage au début de 1934.

LE PROBLEME FINANCIER. — Au cours de la crise, au sein de tous les groupements capitalistes nationaux, le problème des finances publiques a perdu, du moins dans la réalité, son caractère purement technique, soit l'équilibre des dépenses et des recettes, pour prendre un aspect nettement politique, par la croissante intervention de l'Etat pour le soutien financier du capitalisme, virtuellement en faillite.

Les multiples « expériences » d'« économie dirigée » qui se déroulent se traduisent essentiellement par un pillage systématique (qui revêt parfois des formes organiques comme aux Etats-Unis, la Reconstruction Finance Corporation) des caisses publiques alimentées par la Petite Epargne, des budgets nourris des impôts directs et indirects prélevés sur le fonds de consommation de la classe ouvrière. Ainsi, en France, la Caisse des Dépôts et Consignations possède, en 1932, plus de 30 milliards de dépôts d'épargne, dont la contrepartie est investie en rentes pour 25 milliards. C'est la grande manœuvre d'achat de rente effectuée par cette Caisse qui a facilité la vaste escroquerie de 1932, dénommée conversion.

La frontière entre finances publiques et finances privées est de moins en moins délimitée. Il s'opère une interpénétration des deux activités. La théorie de la non-ingérence de l'Etat dans l'économie privée est réfutée par ceux-là mêmes qui la défendaient farouchement aux beaux temps de la « prospérité ». Les interventions de l'Etat autrefois présentées comme arbitraires, inquisitoriales, incompréhensibles, apparaissent aujourd'hui comme devant exercer une fonction « régulatrice » susceptible non seulement de ramener cette chère prospérité, mais aussi de... renflouer les affaires non-rentables, véreuses, construites sur du sable, hypertrophiées. La France fournit à cet égard un exemple fort éloquent.

Au 31 décembre 1933, la dette publique (non compris les dettes de guerre) y atteint 300 milliards en augmentation de plus de 20 milliards sur le mois de mai 1932. La dette à court terme et la dette flottante réunies atteignent 22 p. c. du total. Le service des intérêts seul exige 12 milliards par an, soit le quart du budget. Les recours incessants de l'Etat à l'emprunt renforcent les exigences du capital financier qui, par l'élévation de son taux de prêt, rend « l'argent cher », alors que la presse, vendue à ce même capital financier, mène campagne pour le **crédit à bon marché!**

Le volume des budgets n'a pas sensiblement fluctué depuis 1929, où il atteignait 45 milliards. Celui de 1934 s'élèvera à 50 milliards de dépenses, soit le quart du revenu national. Qu'en contre-partie des vagues successives de compressions atteignant, depuis 1932, près de 10 milliards (traitements des fonctionnaires, etc.), le budget n'ait été réduit, pour la même période, que de 5 milliards, signifie que des dépenses nouvelles sont survenues, ce que Regnier, le rapporteur au Sénat, est obligé de constater en dissimulant prudemment le fait que ces dépenses sont absorbées essentiellement par les subventions, l'accroissement du service financier des emprunts et les dépenses militaires.

Les grandes interventions « subventionnistes » datent de 1931, époque à laquelle Flandin fait allouer à la Banque de France 2 milliards et demi pour pertes subies par la dévalorisation de la livre (une semblable fructueuse opération a été réalisée en Belgique au bénéfice de la Banque Nationale).

En 1932, s'opère le renflouement de la non-rentable **Aéropostale**, qui appartient à la catégorie des entreprises absorbant peu de capitaux privés, mais grandes consommatrices de capitaux « publics ».

La Transatlantique absorbe près de deux milliards; l'Etat rembourse même généreusement les créances enflées de sociétés « filiales ». La Banque Nationale de Crédit, 2 milliards. La Banque d'Alsace et de Lorraine, près d'un milliard.

Ajoutons-y les interventions annuelles destinées à combler les déficits des Compagnies ferroviaires. Celui de 1933 s'élève à plus de 4 milliards. Les pleins pouvoirs financiers que le gouvernement Doumergue vient de s'octroyer doivent faciliter la recherche de la plus souple formule d'endossement de ces dépenses vertigineuses au prolétariat, à la petite épargne et à la petite paysannerie. Le programme de Germain-Martin annonce ouvertement une offensive de grand style contre la loi des assurances sociales et les traitements des fonctionnaires, l'« élargissement » de l'assiette des impôts, mais la diminution du taux! Et de nouveaux projets de pillage sous forme d'emprunts sont ébauchés pour août prochain; ce que l'« Information » appelle euphémiquement: « Le Plébiscite de l'Epargne ».

PERSPECTIVES. — L'économie française se trouve maintenant au plus bas de sa courbe conjoncturelle. Les contradictions entre le secteur industriel et le secteur agricole s'approfondissent. L'appui jusqu'ici le plus solide et le plus fidèle de la bourgeoisie: la masse des petits paysans individualistes et des petits rentiers conservateurs se désagrège. Le développement de la crise agraire et la dissipation de l'illusion du prix « rémunérateur » obligent la paysannerie à « bouger » (Chartres, etc.), entraînant la décomposition du radicalisme, son expression politique. En Beauce, 80 p.c. de la dernière récolte restent invendus. Ce n'est pas la nouvelle loi valorisant le blé à fr. 131.50 qui pourra résoudre le problème agraire. C'est ce qui fait dire à l'« Information » « qu'on s'en remettrait volontiers au ciel du soin de solutionner la grande crise de notre agriculture ».

Les petits rentiers, victimes une nouvelle fois des manœuvres du capital financier, ont subi, par la conversion des 80 milliards de Bons du Trésor, non seulement une réduction du taux de la rente, mais, de plus, par la chute des cours, une amputation du capital d'environ 15 p.c. à ce jour.

Au cours de notre étude sur l'expérience Roosevelt (« Bilan », N° 3), nous avons essayé de démontrer l'impossibilité de réaliser, en régime capitaliste, une extension du marché intérieur, par l'augmentation de la capacité générale de consommation, et cela, bien qu'aux Etats-Unis, Roosevelt disposât de puissants moyens utilisables sur un vaste territoire aux ressources multiples et variées.

Cette constatation s'avère également juste pour la France. Si la contradiction fondamentale entre le développement de la capacité productive et la restrictions relative du marché s'y affirme avec moins de profondeur qu'en Allemagne, par exemple, par contre, la puissance despotique des monopoles et du capital financier pèse lourdement sur le marché par le jeu des hauts prix contractant le pouvoir d'achat du prolétariat et des paysans et par l'imposition à ces derniers de bas prix en échange de leurs produits.

Le marché extérieur acquiert ainsi, par le développement même de ces contradictions, une place prépondérante dans l'évolution de la crise en France.

L'avertissement que les résultats de la balance commerciale en 1933 constituent pour la bourgeoisie française, pose à celle-ci des problèmes nouveaux en matière de politique commerciale extérieure. Elle vient d'entamer la lutte en dénonçant les traités commerciaux avec l'Angleterre et l'Allemagne. De même, les relations économiques se tendent avec l'Italie, la Belgique, le Brésil, etc. La clause « de la nation la plus favorisée » a vécu. Elle ne comportait aucune possibilité de discrimination du fait que le pays qui bénéficiait de son application se voyait mis sur le même pied que tout autre concurrent dans l'application des tarifs d'entrée. Elle convenait à l'époque du libre échange et du capitalisme « libéral ». Aujourd'hui elle est une entrave aux exigences du nationalisme économique. L'effondrement du commerce mondial et la domination monopoliste obligent les diverses bourgeoisies à substituer à la protection douanière, au moyen de tarifs, la pratique des contingentements.

Pour le premier semestre de 1933, les importations françaises contingentées s'élèvent à 45 p. c. du total. Mais sa position de plus en plus critique sur le marché mondial oblige le capital français à opérer une nouvelle répartition des contingents, à les transformer en moyens de pression, en « monnaie d'échange ». On adopte le principe de la réciprocité, on pratique la politique du donnant donnant!